

DE Aide-soignant (DE AS)



DE Aide-soignant (DE AS)

Niveau 4 (Bac)



Code diplôme

46033104

Code RNCP

35830

Date d'enregistrement RNCP

28/07/2021

Certificateur

Ministère chargé de la santé

Cadre européen de la certification

Reconnu par l'Etat de niveau 4 (cadre européen des certifications)

Sanction de la formation/Diplôme préparé

Diplôme d'Etat (DE)



Le Puits de l'Aune - Don Bosco

Coordonnées

17, rue Louis Blanc
42110 - FEURS
04 77 26 11 65
formco.feurs@cneap.fr
<https://lepuitsdelaune.fr/>

Contacts

Contact de la formation

Laure LEGOURRIEREC
laure.legourrierec@cneap.fr
04 77 26 11 65

Référent handicap

Christine TORDI
christine.tordi@cneap.fr
04 77 26 11 65



Informations générales

- **Type de formation:** Formation en apprentissage



Publics et objectifs

- **Public concerné:** Formation proposée sous statut d'apprentissage uniquement
- **Objectifs:**
 - Identifier le rôle de l'aide-soignant dans les situations de soins de la vie quotidienne.
 - Rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer la situation et les besoins de la personne.
 - Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé à partir de l'évaluation de la situation.
 - Evaluer l'accompagnement mis en œuvre et le réajuster.



(siège régional)
4, rue de l'Oratoire
69330 CALUIRE ET CUIRE
contact@akteap.cneap.fr
www.akteap.fr

Association loi 1901
N° SIRET: 50304921500026
N° UAI: 0693764S

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84 69 17362 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Dates et cycle de la formation

- **Année dans le cycle:** 1re année
- **Date de début:** 09/01/2025
- **Date de fin:** 31/08/2026
- **Durée du contrat:** Un contrat d'apprentissage peut démarrer au plus tôt 3 mois avant le début de la formation et aller jusqu'à 2 mois après la date de fin de la formation.
- **Aménagement PSH durée de la formation:** Adaptations pédagogiques et aménagements spécifiques possibles pour les personnes en situation de handicap (PSH).



Rythme et durée

- **Rythme en centre:** 2 semaines
- **Rythme en entreprise:** 7 semaines
- **Commentaire rythme:** Voir calendrier spécifique.
- **Durée en année:** 2
- **Durée en heure de formation:** 770
- **Durée en heure en entreprise (minimum):** 906



Prérequis

- **Âge:** De 16 à 29 ans révolus.
Certains publics peuvent entrer au-delà de 29 ans : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés (sans limite d'âge), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise. Nous consulter pour une étude personnalisée.
- **Voie d'accès:** Aucun diplôme exigé.
- **Qualités attendues:** Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.



Entreprises d'accueil

- EHPAD
- Service hospitalier
- Secteur du handicap
- Service d'aide à domicile



Architecture et contenu de la formation

Bloc de compétence 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Bloc de compétence 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Bloc de compétence 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenant

Bloc de compétence 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Bloc de compétence 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

• **Possibilité de valider un ou des blocs de compétences:** Oui

• **Si oui, lesquels:** Tous

Dispense possible avec le DE AES sur le bloc 5.

Nous consulter pour une étude personnalisée.



Modalités d'évaluation et sanction de la formation

• **Modalités d'évaluation:** Cf. référentiel de formation : Étude de situation / Évaluation des compétences en milieu professionnel / Évaluation comportant une pratique simulée / Évaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel.

• **Crédits ECTS:** Non

• **Equivalences:** Nous consulter pour une étude personnalisée.



Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance. L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé. Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire. A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).



Après la formation

- **Passerelles:** Dispense du bloc 5 pour passer en DE AES.
Nous consulter pour une étude personnalisée.
- **Suites de parcours:**
Possibilité de poursuivre par le diplôme d'État d'Infirmier (IDE).
- **Débouchés professionnels:** Aide Soignant dans un établissement médico-social ou dans une structure de l'aide à domicile



Modalités et délai d'admission

- **Modalité de recrutement principale:** Dossier
- **Autres modalités de recrutement:**
- **Personnalisation sur positionnement:** Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.



Modalités financières

Pour l'apprenti :

En conformité avec l'article L6211-1 (Code du travail), la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.

Pour l'employeur :

- Pour les employeurs privés, la formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil; en application des niveaux de prise en charge par France Compétences et selon les barèmes de la branche. Un reste à charge peut être demandé à l'employeur.
- Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est prise en charge par ces derniers.
- Pour les employeurs publics territoriaux, la formation peut être prise en charge par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Coût : nous consulter



Les + de la formation

Engagements et partenariats:

Partenariats avec les terrains de mise en situation professionnelle.

Restauration: Oui

• Détails:

Self + salle de restauration.

- **Accessibilité PSH de la restauration:** Oui

Hébergement: Oui

• Détails:

Internat mixte.

- **Accessibilité PSH de l'hébergement:** Non

Matériel / Équipement:

-

- **Accessibilité PSH du matériel et de l'équipement:** Achat possible de matériel et équipement spécialisé pour les personnes en situation de handicap.

Pour plus d'information : nous contacter.



Rémunération

- **Rémunération de l'apprenti:** L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et l'année dans le cycle de formation, hors exceptions (convention collective de l'employeur, antériorité...)

- **Aides prises en charges par l'établissement:**

- Aides à l'acquisition d'équipements pédagogiques (sous conditions).
- Aide pour l'hébergement (si internat proposé par l'établissement).
- Aide pour la restauration (si solution de restauration collective proposée par l'établissement)
- Aide au financement du permis de conduire de 500€ pour les apprentis majeurs

→ Plus d'infos : www.1jeune1solution.gouv.fr



Accès et accessibilité P.S.H

• Accès par transport:

-10 minutes à pied de la gare SNCF + arrêt TIL

-accessibilité par transport scolaire avec un système de navettes depuis l'arrêt "Stade ROUSSON" à Feurs.

- **Accessibilité P.S.H des locaux:** Oui totale



Indicateurs de résultat

LE PUIS DE L'AUNE

	2023-24	2022-23	2021-22	2020-21
DE AS Taux de réussite de cette formation dans l'établissement <i>Obtenu / Présenté</i>	EC EC/EC	NA NA/NA	NA NA/NA	NA NA/NA
Formations d'Aktéap dans l'établissement Taux de réussite <i>Obtenu / Présenté</i>	EC EC/EC	91% 43/47	96% 24/25	96% 23/24
Taux d'insertion professionnelle de cette formation (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	EC	EC	38%*	44%*
Taux d'insertion de cette formation dans le métier visé (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	EC	EC	35%*	NC
Taux de poursuite d'étude de cette formation	EC	EC	55%*	50%*
Satisfaction globale Apprenants entrants de cette formation (Enquête réalisée en début de formation) <i>Répondants / Sondés</i>	NA NA/NA	89%* 600/2531	90%* 365/2485	92%* NA/NA
Satisfaction globale Apprenants sortants de cette formation (Enquête réalisée en fin de formation) <i>Répondants / Sondés</i>	EC	76%* 516/2428	68%* 354/2400	83%* NA/NA
Taux d'abandon de cette formation	EC	14%*	14%*	11%*

EC : En Cours • NA : Non Applicable • NC : Non Concerné

* Taux global calculé sur l'ensemble des apprenants d'Aktéap.

Retrouvez également tous les résultats globaux du centre de formation sur notre page : akteap.fr/qui-sommes-nous